

Attestation

EMICODE

Le 20 avril 2015, Eurofins Product Testing A/S a reçu un échantillon d'adhésif référencé:

Sadertac V6

fourni par

Bostik SA

Les émissions ont été testées selon les exigences de EMICODE (2013), voir le rapport n° 392-2015-00118401.

Résultats conformes aux exigences de la classe EC 1 du label EMICODE:

- Aucune substance carcinogène n'a été détectée après 3 et 28 jours.
- La somme des COV après 3 jours était inférieure à la limite de 1000 µg/m³.
- La somme des COV après 28 jours était inférieure à la limite de 100 µg/m³.
- La somme des COSV après 28 jours était inférieure à la limite de 50 µg/m³.
- La concentration de formaldéhyde et d'acétaldéhyde détectée après 28 jours était inférieure à la limite de 0.05 ppm.

Ce certificat ne permet pas d'utiliser l'étiquette conférée par la marque EMICODE.

Pour l'utilisation de l'étiquette EMICODE, une demande de licence doit être faite au GEV, Düsseldorf, Germany.

Une licence peut seulement être accordée pour les produits prêts à l'emploi, si des conditions requises supplémentaires sur le contenu de certains produits chimiques (par exemple sans solvant) sont remplies.

11 juin 2015



Maria Pelle
Chimiste